

DIRECTEUR ÉDITORIAL

appellations voisines : directeur de département ou de service



MISSIONS

Conçoit et recommande à la direction une politique éditoriale dont il supervise la réalisation :

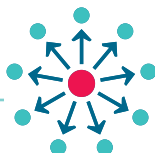
- > sélectionne les nouveaux projets en fonction de la rentabilité et de la situation des marchés,
- > sélectionne les auteurs,
- > établit, valide et suit le budget de l'éditorial et assume la responsabilité des résultats,
- > encadre et anime l'équipe éditoriale,
- > gère les relations publiques.



ÉLÉMENTS DE VARIABILITÉ

Selon la taille et l'organisation du travail, le directeur éditorial peut être amené à effectuer un certain nombre de tâches liées à l'édition du livre :

- effectuer tout ou partie des tâches de l'éditeur, en particulier pour les ouvrages complexes,
- relire la 4^e de couverture et les argumentaires commerciaux,
- valider le titre, la trame, la structure et les supports commercial/marketing.



COMPÉTENCES REQUISES

Compétences techniques :

- Maîtriser la chaîne éditoriale afin d'en comprendre les enjeux et contraintes à chaque étape,
- construire, proposer et valider auprès de la direction générale la politique éditoriale de la maison d'édition,
- valider les nouveaux projets en fonction des objectifs de qualité éditoriale, de rentabilité et de la situation du marché,
- superviser la recherche d'auteurs et valider leur sélection,
- gérer la relation avec les auteurs importants,
- superviser la bonne réalisation des projets éditoriaux (édition, fabrication, commercialisation) et intervenir en cas de problème,
- promouvoir le programme éditorial auprès des différents services et des équipes commerciales,
- assurer une veille sur l'actualité concurrentielle et suivre les tendances pour accompagner le lancement et la création des ouvrages,
- connaître les marchés, les clients et les circuits de distribution pour anticiper les évolutions et les attentes du marché.

Compétences de gestion :

- Définir et préparer la programmation éditoriale annuelle, la mettre en œuvre avec les équipes et la suivre,
- élaborer et valider le budget de son secteur d'activité et en suivre la réalisation.

Compétences en management :

- Définir l'organisation des équipes, participer et/ou valider les recrutements, veiller au développement des compétences et à la formation, coordonner les actions.

Compétences relationnelles :

- Entretenir tous contacts et relations extérieures de haut niveau,
- assurer les fonctions de représentation de la maison d'édition et la faire connaître,
- travailler à la qualité des échanges avec les différents interlocuteurs.



PLACE DANS L'ORGANIGRAMME DES EMPLOIS

Il travaille sous l'autorité du directeur général ou du directeur de l'ensemble des départements de l'éditorial.

Il encadre les postes de directeur littéraire, responsable d'édition, éditeur et d'assistant d'édition.

En interne, il travaille en relation avec l'ensemble des services (marketing, communication, fabrication, distribution, support).

En externe, il travaille en relation avec les auteurs, les fournisseurs, les libraires.



FILIÈRES DE FORMATION

Les formations professionnelles certifiantes de niveau I (ex : master professionnel métiers du livre et de l'édition, information et communication, arts et culture, master professionnel lettres, écoles de commerce et scientifique, Ecoles Normales Supérieures (ENS) ou de Sciences Politique) préparent à l'exercice du métier.

La fonction de directeur éditorial comme celle de directeur littéraire est une fonction dont les compétences s'acquièrent par l'expérience professionnelle.



CONDITIONS D'EXERCICE

Le directeur éditorial est une fonction interne à la maison d'édition. Il assure la responsabilité de la ligne éditoriale définie. Il doit s'adapter à une charge de travail qui varie périodiquement en fonction des rythmes des plannings éditoriaux.



MOBILITÉS PROFESSIONNELLES

Le directeur éditorial parvient à ce poste à l'issue d'une carrière professionnelle dans les métiers de l'édition du livre. Un directeur éditorial démarre le plus souvent sa carrière en ayant exercé un ou plusieurs métiers de la famille éditoriale (éditeur, responsable d'édition ou directeur littéraire). Leur profil peut être plus large suivant les maisons d'édition et le domaine littéraire : écrivains, enseignants ou journalistes, qui se sont peu-à-peu imprégnés des usages du métier.

SOURCE : CPNE DE L'ÉDITION - MARS 2017
POUR PLUS D'INFORMATIONS : WWW.SNE.FR